



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Déclaration conjointe

Tadateru Konoe,

président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Peter Maurer,

président du Comité international de la Croix-Rouge

6 août 2014, Genève (FICR/CICR)

Souvenons-nous d'Hiroshima : le désarmement nucléaire est un impératif humanitaire

L'engagement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le débat sur le nucléaire remonte au lancement de la première bombe atomique sur Hiroshima. Le 6 août 1945, à 08h15, il y eut un violent éclair de lumière sur la ville; un instant après, des dizaines de milliers d'habitants avaient péri et les hôpitaux et centres de santé n'étaient plus que ruines, comme pratiquement toutes les constructions.

Au milieu de cette terrible dévastation, toutefois, un bâtiment avait été épargné. L'hôpital de la Croix-Rouge, resté debout par miracle alors qu'il se dressait tout près de l'épicentre de l'explosion, commença aussitôt à accueillir une multitude de rescapés. La plupart des équipements et des médicaments avaient été détruits ou étaient inutilisables, et bon nombre de médecins et d'infirmiers étaient morts ou blessés. Mais l'aide allait bientôt arriver. Le docteur Marcel Junod, du Comité international de la Croix-Rouge, fut le premier médecin non japonais à porter secours à la population d'Hiroshima. Son récit est un compte-rendu glaçant des effets d'une explosion nucléaire.

La question des armes nucléaires est restée un sujet de profonde préoccupation pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tout au long des 69 dernières années. Aussitôt après les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki, nous avons commencé à exprimer haut et clair notre effroi face à l'impact humanitaire de ces engins de mort. Dès 1948, la 17e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge adoptait une résolution exigeant leur interdiction. Une nouvelle résolution fut votée dans le cadre de la session suivante en 1952, puis d'autres encore ultérieurement, réclamant la prohibition de toutes les armes de destruction massive.

Plus récemment, en 2011, le Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté une résolution dans laquelle il exprimait sa profonde inquiétude face au pouvoir de destruction des armes nucléaires, aux indicibles souffrances humaines qu'elles entraînent, à la difficulté d'en maîtriser les effets dans l'espace et dans le temps, à la menace qu'elles font peser sur l'environnement et sur les générations futures, et au risque d'escalade qu'elles comportent. Il a en outre appelé les Etats à faire en sorte que les armes nucléaires ne soient plus jamais employées et à faire avancer les négociations en vue de les interdire et de les éliminer en totalité, conformément aux engagements et obligations internationaux existants. La détermination du Mouvement à oeuvrer à la réalisation de ces objectifs a enfin été réaffirmée dans un plan d'action sur quatre ans adopté en 2013.

Nous nous félicitons de ce que les Etats aient commencé à prêter une plus grande attention à l'impact humanitaire des armes nucléaires. Ainsi, les conférences internationales tenues en 2013 à Oslo et cette année à Nayarit, au Mexique, auront contribué à faire ressortir plus clairement les atroces conséquences d'une explosion atomique. Ces réunions nous ont confirmé que l'utilisation de n'importe quelle arme nucléaire serait catastrophique et poserait de sérieux problèmes sous l'angle du droit international humanitaire. En réalité, on voit de plus en plus mal comment un quelconque emploi de telles armes pourrait se conformer à cette législation.

Une de nos obligations, en tant que principal réseau humanitaire de la planète, consiste à faire en sorte que notre appel soit entendu à travers le monde entier. L'année à venir devrait nous procurer quelques excellentes opportunités pour cela.

En effet, l'année 2015 marquera le 70e anniversaire des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Cela représente pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – et, d'ailleurs, pour les peuples du monde entier – une occasion idéale pour méditer sur les dangers de ces armes et réaffirmer la nécessité de les interdire et de les éliminer une fois pour toutes.

Qui plus est, les Etats vont continuer de se pencher sur cette question dans le cadre de la Troisième Conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires qui sera accueillie en décembre par le Gouvernement autrichien. Toujours en 2015, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires représentera également un moment privilégié pour passer en revue les discussions d'Oslo, de Nayarit et de Vienne, et pour réfléchir aux meilleurs moyens de faire progresser le désarmement nucléaire. Nous espérons que les Etats représentés dans ces forums tiendront compte de la position du Mouvement sur les armes nucléaires et de ses exhortations à redoubler d'efforts dans ce domaine. Enfin, le Conseil des Délégués et la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 2015 permettront de faire le point sur les activités du Mouvement en la matière.

En bref, nous estimons que l'année à venir sera une étape-clé dans les discussions relatives aux armes nucléaires. Dans cette perspective, nous appelons les organisations internationales et non gouvernementales ainsi que les composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à redoubler d'efforts pour renforcer la prise de conscience des conséquences humanitaires des armes nucléaires. Nous exhortons par ailleurs tous les Etats à reconnaître que le désarmement nucléaire est un impératif humanitaire et à réfléchir aux moyens de réaliser des avancées significatives vers un monde délivré des armes nucléaires.

L'humanité peut se féliciter que les armes nucléaires n'aient plus servi depuis ces jours tragiques d'août 1945 et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki ne se reproduisent jamais plus.

Pour plus d'informations, prière de s'adresser à :

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

- Alexis Heeb, Relations publiques, Comité international de la Croix-Rouge, Genève /
Mobile: +41 -(0)79-2187610 - Bureau: +41 -(0)22- 7303772 - Courriel: aheeb@icrc.org -
Twitter: @AHeebICRC

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- Benoit Matsha-Carpentier, Communication, FICR, Genève
Mobile: +41 79 213 24 13, Courriel: benoit.carpentier@ifrc.org - Twitter: @BenoistC